



Le Petit Cormoran

n° 200 !!!
Janvier-Février 2014

Bulletin de liaison des membres du
Groupe Ornithologique Normand

Sommaire

p. 2 à 11
Votre association

p. 27
La page des refuges

p. 12 à 23
Ornithologie

p. 28
La page des réserves

p. 24 à 26
Protection

p. 30
Note de lecture

Voici le numéro 200 du Petit Cormoran !

Le Petit Cormoran est né il y a bien longtemps (voir article dans ce numéro). Ce Petit Cormoran est le bulletin de liaison des adhérents du GONm : autrement dit, c'est ce qui permet aux adhérents d'être informés de la vie de l'association à laquelle ils adhèrent, même s'ils sont isolés, même s'ils ne sont pas connectés à Internet.

Certains avouent ne pas le lire ! d'autres le trouvent même inutile !

Ceci étant, c'est le seul lien que le GONm a avec tous ses adhérents et, très récemment encore, il a fait la preuve de son utilité puisque les deux appels lancés dans les deux derniers numéros ont été suivis d'effets : l'appel à la souscription pour Saint-Marcouf a eu un écho extraordinaire auprès de vous, les adhérents du GONm, et l'appel pour que l'un de nous soit le nouveau conservateur de la Réserve GONm de Tatihou a reçu une réponse favorable.

Le PC, comme il est désigné parfois, est donc un outil utile ; c'est l'occasion de rappeler que c'est l'action collective des adhérents qui permet au GONm de faire beaucoup tant pour améliorer la connaissance scientifique que pour la conservation. Le GONm en tant que tel fait plus que la somme des actions individuelles. ... Et si l'air du temps est plutôt au repli et à l'individualisme : force est d'admettre que ce n'est pas comme cela que nous progresserons.



En ce temps de fêtes, souvent familiales, je vous souhaite, au nom de tous les membres du bureau du GONm, une excellente année 2014. Je vous souhaite, en particulier, que notre implication (quelle qu'elle soit : adhésion à nos statuts et à nos actions, soutien financier, participation aux études et aux enquêtes, implication dans les réserves lors de chantiers, d'animations, etc.) soit grandissante. Il faut se convaincre que ce que l'on ne fait pas ne sera pas fait par d'autres.

Pour vous tenir au courant de nos actions, de nos besoins, il y a le Petit Cormoran que vous recevrez six fois dans l'année 2014. Il y a aussi le site Internet du GONm www.gonm.org, extraordinairement riche et, pour échanger et informer les autres adhérents, il existe un forum <http://forum.gonm.org>

Nous comptons sur vous l'an prochain : réadhérez vite !

Gérard Debout

Crédit photo couverture : Denis Avondes

Rappels

Le Petit Cormoran est un bulletin de liaison qui paraît tous les deux mois. Il permet d'apporter aux adhérents du GONm un très grand nombre d'informations sur la vie de l'association et sur les oiseaux. Il est désormais mis en ligne et est consultable sur votre ordinateur : <http://www.gonm.org/telechargements>

Pour profiter d'informations de base sur la vie de l'association, il existe un site Internet. Nous vous engageons vivement à vous y connecter : www.gonm.org

Pour des informations constamment actualisées, il existe un forum : <http://forum.gonm.org/>

Le prochain Petit Cormoran paraîtra à la fin du mois de février 2014, les textes devront nous parvenir **avant le 10 février 2014**.

Merci aux auteurs, illustrateurs, correcteurs (Alain Barrier et Claire Debout), metteur en page (Guillaume Debout) et à la responsable de l'envoi de ce PC (Annie Chêne).

Responsable de la publication : Gérard Debout. Lorsque, par oubli ou non, un texte n'est pas signé, il est évidemment assumé par le directeur de la publication comme c'est toujours le cas dans une publication.

Je rappelle que vos textes ne doivent pas dépasser une page et qu'ils doivent renvoyer, si nécessaire, à un document plus complet qui sera mis en ligne sur le site du GONm : <http://www.gonm.org/>

Adhésion

Vous trouverez, joint à ce PC, un bulletin d'adhésion. Nous espérons que l'action que le GONm mène depuis plus de 40 ans rejoint votre amour des oiseaux et votre souci de mieux les protéger. Nous comptons donc sur votre réadhésion et nous sommes confiants dans votre soutien.

Pour encore mieux nous aider, rappelez-vous que les adhésions correspondent à des années civiles : n'attendez donc pas pour réadhérer au GONm en 2014.

N'oubliez pas, lorsque vous complétez votre fiche d'adhésion, de cocher la ligne à compléter concernant la réception du Petit Cormoran PAR PAPIER ou PAR MAIL

Beaucoup ne cochent pas la case. Merci.



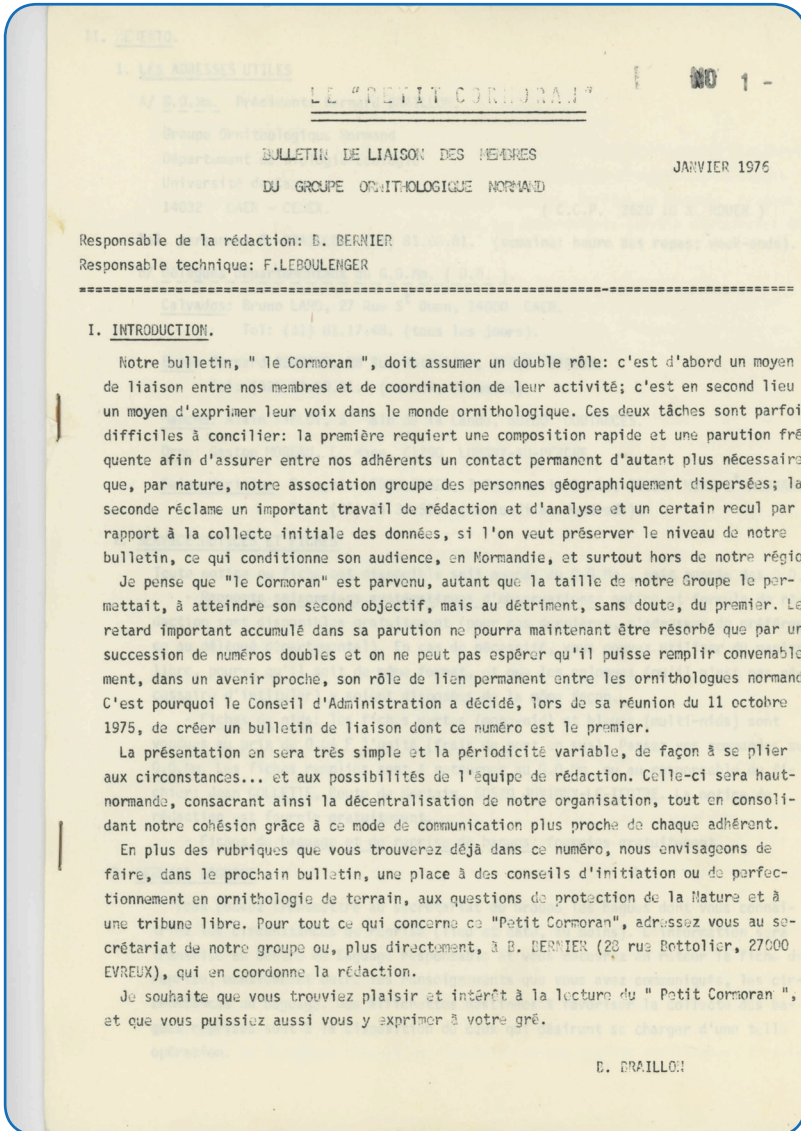
Mésanges à moustaches (photo Jacques Rivière)

Votre association

200 numéros du PC

Le Petit Cormoran est né en janvier 1976 : ce bulletin de liaison des adhérents du GONM était une nécessité pour une association active qui comptait alors presque 250 adhérents. Ceux-ci n'avaient, pour échanger des nouvelles, que l'assemblée générale

annuelle (qui soit dit en passant réunissait autant d'adhérents que maintenant alors que nous sommes 4 fois plus nombreux) : il n'y avait pas Internet et pour avoir une ligne téléphonique, il fallait attendre parfois plusieurs mois ... même en ville. Les créateurs de ce PC étaient Bernard Bernier et François Lebouenger (toujours adhérent du GONM). Ce premier Petit Cormoran comptait 8 pages dans un format A4 :

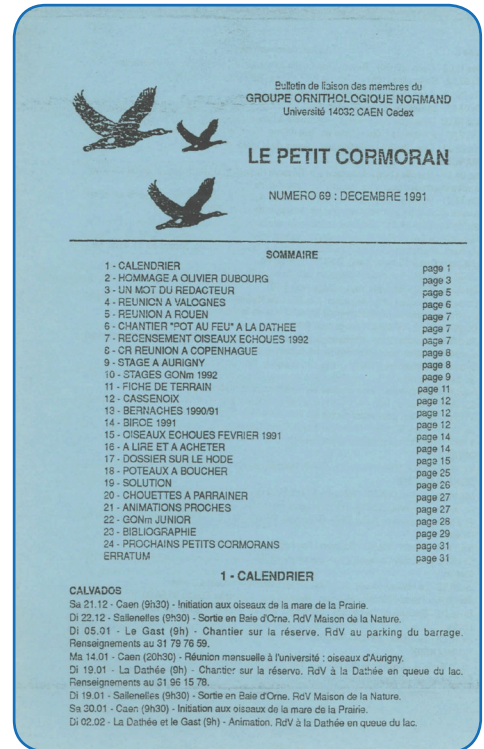
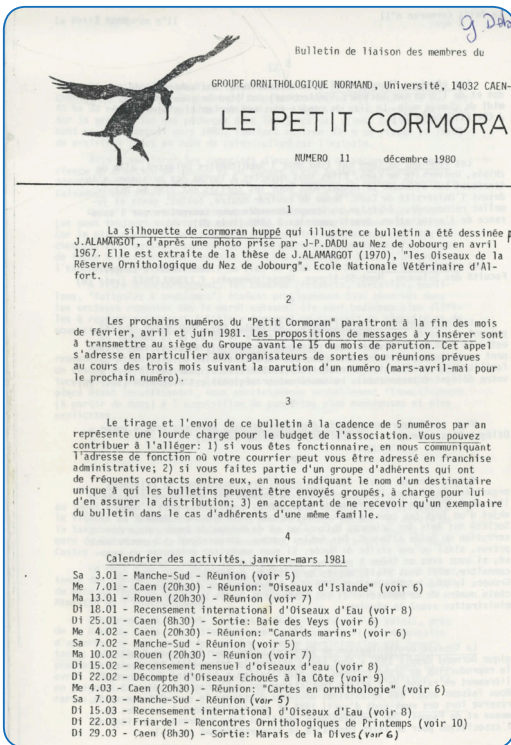


Ce duo a édité le bulletin jusqu'à son numéro 7 ; Franz Leugé succède à François et mène avec B. Bernier l'aventure jusqu'au numéro 9.

Là, pour une longue période puisqu'elle durera jusqu'en 1993, l'aventure se poursuit sous la responsabilité de Bruno Lang, le format (format A5), la maquette changent, le rythme de parution aussi, la pagination, ... Les rapports moraux et financiers s'intégreront à la parution à partir de 1982 : ce sera

le numéro de novembre car, à cette époque, l'Assemblée générale du GONm se tenait en novembre.

La couverture deviendra bleue, puis verte, puis à nouveau bleue, d'un bleu plus ou moins intense selon les numéros ; un cormoran huppé (dessin de J.P. Dadu extrait de la thèse de J. Amamargot illustre la une, ce seront ensuite à partir de 1991, trois grands cormorans en vol.



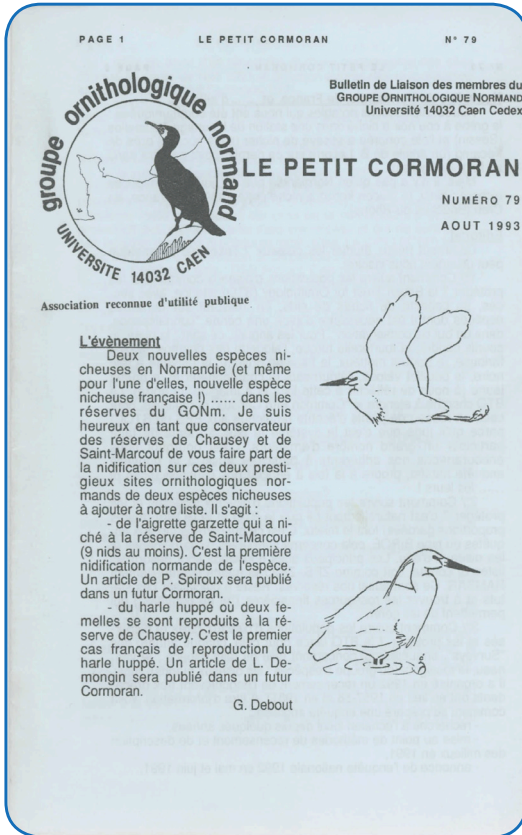
En 1993, les rapports statutaires migrent dans un numéro de février car l'Assemblée générale aura désormais lieu en mars. Bruno Lang passe la main à Étienne Lambert qui fera un numéro et Gérard Debout hérite du bébé en juin 1993 ; il le pouponnera jusqu'à septembre 2000. Sur la couverture, apparaissent le logo du GONm, un texte illustré : « L'événement » des nouvelles et un éditorial ; le format demeure sauf le temps éphémère d'un numéro (A3). À partir de

1996, le bleu disparaît et il ne reste plus qu'un cormoran en couverture. Le numéro 100, de mars 1997, est imprimé sur des feuilles jaunes. Les maquettes se renouvellent, le bleu réapparaît.

En novembre 2000, Jean Collette prend la barre ; il la tiendra jusqu'en mai 2004, Damien Thiébault lui succédera pour trois numéros.

Avec le numéro 147, en janvier 2005, Gérard Debout retrouve le PC et il en est tou-

jours responsable. Une nouvelle maquette est créée, on essaie de se tenir à 16 pages, des fiches encyclopédiques en couleur, sur papier cartonné, sont jointes à chaque numéro. Comme elles n'auront reçu aucun écho, bien ou pas bien, elles seront abandonnées, sans le moindre écho non plus.



En 2007, une nouvelle maquette élaborée par Guillaume Debout est inaugurée, elle est toujours là. Des rubriques régulières apparaissent concernant les études et les enquêtes, les refuges, les réserves (bases de l'activité du GONm) ainsi que des informations sur la vie de l'association. Il est décidé de tenter de ramener le nombre de pages par numéro à 16 puis à 12 afin de tenir compte du développement des autres sources d'information : le site Internet du

GONm <http://www.gonm.org/> et le forum qui lui est associé <http://forum.gonm.org/> Toutefois, tenir 16 pages est vite apparu comme un objectif impossible à tenir : rares sont les rédacteurs d'articles qui tiennent compte des limites imposées pour le nombre de mots, les dates de parution : la pagination évolue donc d'un numéro à l'autre de 4 à 36 !

Le rythme de parution de 6 PC par an est lui maintenant bien établi et la livraison se fait aux dates prévues. **Seule modification temporaire** au rythme de parution : en 2011, le sixième numéro sera consacré au programme du 40^{ème} anniversaire qui allait se dérouler l'année suivante.

Des versions informatiques pdf existent depuis le numéro 162 ; certains d'entre vous les reçoivent par mail désormais. Ces PC sont téléchargeables sur le site du GONm : <http://www.gonm.org/telechargements/petit-cormoran> faciles à trouver sur le site du GONm <http://www.gonm.org> rubrique [telechargements](http://www.gonm.org/telechargements) puis [petit-cormoran](http://www.gonm.org/petit-cormoran) Je ne reprend pas ici le tableau récapitulatif les premières années du PC parues dans le Cormoran n° 46 ... bientôt en ligne comme tous les autres numéros du Cormoran à la rubrique <http://www.gonm.org/publications-scientifiques/revue-le-cormoran>

Je l'ai établi pour la période ultérieure :

Année	Nombre de		Responsable
	n°	pages	
1998	6	140	Gérard Debout
1999	6	148	Gérard Debout
2000	6	132	G. Debout puis JCo (à partir du n° 122)
2001	6	180	Jean Collette
2002	6	192	Jean Collette
2003	6	184	Jean Collette

2004	6	168	J. Collette puis Damien Thiébault (n° 144 à 146)
2005	6	96	Gérard Debout
2006	6	96	Gérard Debout
2007	6	96	Gérard Debout
2008	6	95	Gérard Debout
2009	6	108	Gérard Debout
2010	6	156	Gérard Debout
2011	6	94	Gérard Debout
2012	5+1	80	Gérard Debout
2013	6	84	Gérard Debout

de votre association qui démontre, une fois de plus, l'efficacité concrète du GONm. Sachons l'apprécier à sa juste valeur » ce qui nous permet de saluer celui qui a, par son action résolue, permis de sauver l'estuaire de la Seine au nom du GONm, Jean-Michel Henry. Ou encore le retour du faucon pèlerin, la nidification du harle huppé, de la cigogne noire. Des articles alertent sur la dégradation de la nature, sur le réchauffement (numéro 105 de 1998), etc ... : au total, 4 485 pages d'informations, de réflexions, d'espoirs, de doutes qui serviront de mémoires de l'ornithologie normande.

Gérard Debout

Dans ces PC, des moments graves ont parfois été exposés : le décès de notre président-fondateur Bernard Braillon décédé à la veille de Noël 1986 (n° 44 de janvier 1987). Ou encore, dans le numéro 123 (janvier 2001), le compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 3 décembre 2000 qui a réuni à Caen, devant un huissier, 173 adhérents qui avaient 348 pouvoirs, soit 521 votants sur un peu plus de 1000 adhérents : c'est de la participation ! À cette AG, plusieurs questions ont été posées dont celle de la transformation du GONm en LPO normande suscitée par une petite fraction des adhérents : pour cette transformation : 9 voix, contre cette transformation du GONm en LPO : 442 voix. Ce que l'on appelle un vote sans appel ... mais trois jours après les 9 ultra minoritaires créaient à Rouen la LPO Haute-Normandie avec l'aval et la bienveillance de la LPO France au détriment de l'ornithologie normande.

Mais feuilleter la collection du PC nous rappelle aussi des moments victorieux et heureux comme en une de ce numéro 104 : « Une fois n'est pas coutume et deux événements feront notre "une" : en effet, l'extension de la ZPS de la vallée de la Seine décidée par l'État suite aux actions entreprises par le GONm est un événement considérable, aboutissement d'un travail acharné

Jumelage du GONm avec l'Alderney Wildlife Trust

Le GONm et l'Alderney Wildlife Trust ont convenu de développer leurs échanges et de se rencontrer régulièrement. Pour cela, j'ai rédigé un texte pour l'AWT qui paraîtra dans son bulletin de décembre 2013 et voici le texte qui présente l'association d'Aurigny que nous publions dans le PC : ceci marque le début de notre collaboration.

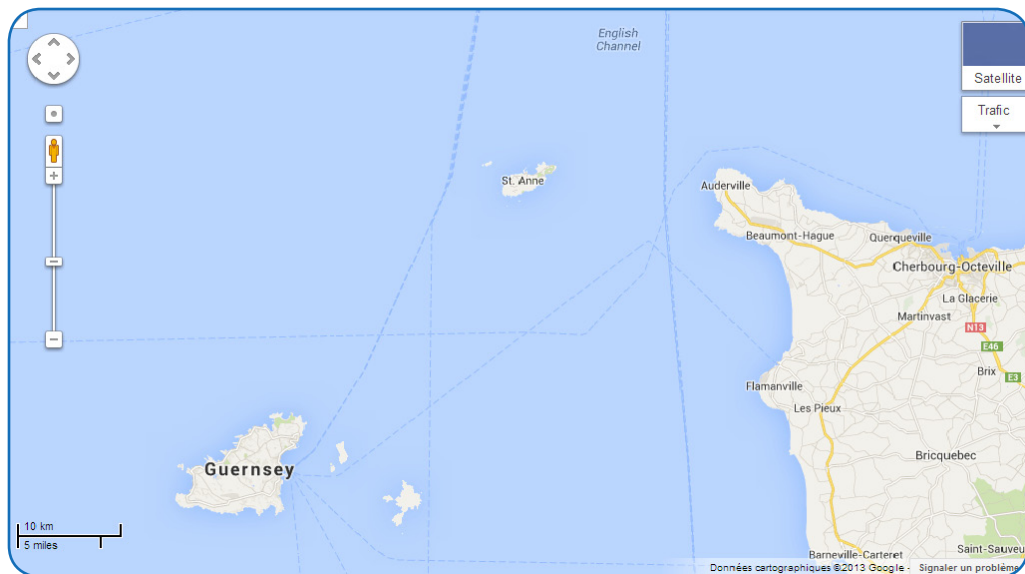
La suite sera l'accueil début mars d'une délégation d'ornithologues d'Aurigny dans le Cotentin et la visite que nous leur ferons début juin avec, entre temps, des échanges d'informations et la mise en place d'études ornithologiques en commun.

Nous souhaitons vivement que ces échanges se développent et que nos relations avec nos voisins immédiats anglo-normands prennent un réel essor.

Gérard Debout

Les îles vivantes d'Aurigny

Aurigny, ou Alderney en anglais, est à la fois le nom de l'archipel et le nom l'île principale qui, accompagnée d'îlots et de récifs, le composent. Située à 100 km du port britannique le plus proche (Portland) et à 30 km au nord-est de Guernesey, Aurigny se trouve seulement à 13 km du Cotentin. Elle est d'ailleurs visible depuis le Cap de la Hague ou du phare de Goury. Depuis 10 000 ans, le continent et l'île sont séparés par un des courants les plus forts d'Europe: le Raz Blanchard.



La partie terrestre d'Aurigny de 800 hectares et ses 16 000 hectares marins présentent une multitude d'habitats différents : boisements, zones humides, prairies, landes, dunes, côtes rocheuses, cordon de galets et fonds marins rocheux permettant à un grand nombre d'espèces d'y trouver les conditions dont elles ont besoin. 284 espèces

d'oiseaux, des centaines de rhopalocères et plus de 900 plantes vasculaires ont été répertoriées. Le fou de Bassan et le macareux moine font partie des espèces emblématiques d'Aurigny.

Les fous de Bassan sont présents de février jusqu'en octobre dans les colonies des «Etacs», colonie facilement observable de-

puis la terre ferme puisqu'elle se trouve à seulement 250 m de la côte, et d'«Ortac». Ces deux sites accueillent un peu plus de 2 % de la population mondiale, soit 7 885 couples lors du dernier comptage, en 2011. La majorité de la population de macareux moine niche dans les terriers de lapin de l'île de Burhou, située à 2 km au nord-ouest de l'île principale. En 2013, la colonie était composée de 168 couples (soit une population comparable à celle de la Réserve de Sept Îles). Cette île est interdite au débarquement pendant toute la saison de reproduction des macareux, du 15 mars au 1^{er} août. Il est cependant possible de les observer durant toute cette période grâce à une caméra filmant la colonie 24h/24, les images sont retransmises en direct sur le site Internet : <http://burhou.livingislands.co.uk/> et de nombreuses excursions en bateau sont proposées pour voir ces oiseaux lorsqu'ils sont en groupe sur l'eau :

<http://www.alderneywildlife.org/what-we-do/activities-walks-and-tours>.

Toute la zone où ces deux espèces sont présentes a été reconnue comme zone humide d'importance internationale et a été classée site Ramsar. On y trouve d'autres colonies d'oiseaux marins notamment une importante colonie de goélands bruns (environ 1 200 couples en 2012) et une colonie d'océanites tempête. Fulmar boréal, cormoran huppé, grand cormoran, sterne pierregarin, hu-

trier-pie, grand corbeau, fauvette pitchou et hibou moyen duc nichent aussi sur Aurigny. Les îles d'Aurigny se trouvent sur une route migratoire. De nombreux oiseaux les survolent ou s'y arrêtent. L'automne et l'hiver sont particulièrement propices aux observations de râle d'eau et de bécassines des marais dans les étangs de la réserve naturelle de Longis, de centaines d'huîtriers pie et de courlis sur le littoral nord ou encore de nombreux passereaux dans la zone boisée de Bonne Terre. Il est particulièrement intéressant d'aller rechercher « l'oiseau plus rare » après une tempête, celle du mois d'octobre nous a amené un bruant des neiges.

Alderney Wildlife Trust (AWT) est une association rattachée au vaste réseau des Wildlife Trust du Royaume-Uni. Son objectif principal est de protéger la biodiversité et les habitats. AWT réalise un certain nombre d'études telles que le suivi des lépidoptères, celui de la productivité des oiseaux marins ou encore des habitats marins, et de nombreux travaux de gestion dans les deux réserves naturelles que compte l'île. Une partie importante de son temps est consacrée à l'éducation et à la sensibilisation à l'environnement via des chantiers bénévoles, un club nature pour les enfants, de nombreuses sorties naturalistes et des événements proposés tout au long de l'année. Pour en savoir plus, allez sur le site d'AWT : <http://www.alderneywildlife.org/>.





les fous de Bassan de la colonie « Les Etacs »,

les macareux moine de Burhou

et un bruant des neiges.

Anne-Isabelle Boulon (AWT)

Vacances migratives : les falaises de Carolles.

Je profite des congés de la Toussaint pour suivre la migration en dehors de l'Île-de-France. Avec toujours les mêmes contraintes de départ, à savoir un lieu facile d'accès en train et un logement à proximité du lieu de suivi. Le choix s'est donc porté sur les falaises de Carolles, non loin du Mont St Michel, pour 3 nuits.

Pour les aspects pratiques : le « chef » du site, employé permanent du Groupe ornithologique normand (GONm), Sébastien Provost, est venu me chercher à la gare de Granville pour me laisser à mon hébergement, une yourte montée dans le jardin de la Villa Eole (centre de vacances pour les enfants), à Carolles. Il y a exactement deux yourtes, pouvant loger 5-6 personnes chacune, avec un raccord à l'électricité permettant de faire fonctionner un frigo, une bouilloire, un chauffage électrique d'appoint et un éclairage de l'intérieur. Un réchaud est également mis à disposition ; les douches et toilettes sont à la Villa ; cependant, le responsable de la Villa, Aymerick Guilloux, veillera à ce que l'on ne manque de rien. Compter 6 euros par nuit. Heureusement que le temps était alors doux et pas trop pluvieux pour une personne comme moi qui ne raffole pas du camping...

Sébastien vient me chercher vers 8h15 pour être à la cabane Vauban – lieu exact du suivi- juste avant le lever du soleil. Les conditions météo sont favorables depuis quelques jours avec un vent de Sud/Sud-est et peu de pluie.

Le spectacle commence, et se continuera toute la matinée, avec des pinsons des arbres passant par paquets, volant juste au-dessus de nos têtes, à des cadences assez soutenues (20 000 pinsons en une matinée pour vous donner une idée). Des tarins des aulnes ou des pinsons du Nord s'y mêlent quelques fois...tout cela détecté à l'oreille bien sûr ! Une précision ici s'impose : les falaises de Carolles sont principalement un site de suivi de migration des passereaux, donc le moyen le plus efficace pour les identifier est de reconnaître leurs cris. C'est peut-être le meilleur site pour perfectionner ses oreilles : distinguer le cri de la bergeronnette des ruisseaux de celui de la grise ... du pipit farlouse et du pipit spioncelle... Mais heureusement quelques beccroisés passent par là (pas trop difficiles à reconnaître), sans oublier des verdiers isolés, des paquets d'étourneaux (ils ne disent rien ceux-là !), J'ai eu aussi l'occasion d'admirer quelques rapaces dont une belle observation d'un faucon émerillon volant assez près du sol ainsi qu'un magnifique hibou des marais se levant sous mes yeux, lors de ma dernière matinée de suivi !

J'espère que mon récit aura donné l'envie aux « goniens » et « corifiens » en quête de découverte d'un beau site de suivi, cherchant à perfectionner leurs oreilles, d'aller aux falaises de Carolles : vous y serez vivement attendus !

Marie-Manuela Sénéchal

Pour toutes informations et contacts, consulter le site migration.net

Des stages pour se former et se connaître

Le GONm a toujours tiré une partie de sa vitalité des stages ; on pourrait citer une belle liste de sites et d'organisateur ! Depuis Mlle Lecourtois, Alain Typlot et Bernard Braillon pour les plus anciens (à Gattemare, Saint-Martin-de-Bréhal et Chausey), les initiatives furent nombreuses, dont certaines ont perduré depuis des décennies : Chausey, baie des Veys, baie du Mont-Saint-Michel, Grande Noé, Hode, Pays d'Auge, Marais Vernier, « Pentecôte », Pays de Caux (oiseaux marins nicheurs, et actuellement en collaboration avec le GMN), « anniversaires du GONm » (Aurigny, Brenne, Brière), stages « formation » (méthodes, atlas, guet à la mer...). Le prétexte des camps de baguage fut souvent l'épine dorsale de ces stages. La réglementation mise en place par le muséum, responsable de cette activité en France, a un peu limité les possibilités d'ouverture aux « observateurs » : Hode, Genêts, Marais de Carentan.

Parallèlement au baguage, les activités d'observation sur le terrain sont devenues autonomes, répondant à un besoin : celui de se perfectionner en parcourant des sites à fortes potentialités, enrichissant d'autant les connaissances sur ces sites. Ce transfert de savoir est aussi la base de la confiance qui se crée entre adhérents : on ne passe pas « d'examen » pour devenir observateur du GONm et d'une certaine façon, il y a validation mutuelle des connaissances à travers ces stages. En retour, l'association donne une certaine légitimité à ses adhérents, à travers leurs publications ou leurs démarches extérieures.

Avec la nouvelle année, de nouvelles propositions vont apparaître sur le calendrier du GONm consultable à <http://www.gonm.org/calendrier-du-gonm> (de même que de très nombreuses offres d'animations plus brèves). Les comptes-rendus rédigés par certains participants publiés dans le Petit Cormoran ou sur le forum sont là pour prouver que le plaisir est au moins autant du domaine de la convivialité que de la stricte activité ornithologique ! Il faut donc consulter rapidement ce calendrier, l'offre de places étant limitée...

Vu du côté des organisateurs, la parution au calendrier est aussi un acte administratif important : le stage devient officiellement un « stage du GONm », ce qui couvre la responsabilité des organisateurs en cas d'accident. Cette publication est donc à vérifier. Si un oubli apparaissait, l'organisateur doit se manifester auprès d'Annie au secrétariat. Dernière précision, cette couverture ne vaut que pour les adhérents à jour de cotisation...

Jean Collette



Stage à la réserve GONm de Chausey
(photo Fabrice Gallien)

Ornithologie

Le Cormoran

Le tome 18, n° 76 du Cormoran est paru.

L'ornithologie s'intéresse aux oiseaux :

- les oiseaux dans les différents milieux,
- des espèces d'oiseaux précis, leur biologie, leur répartition, leur évolution, ...

Les ornithologues notent leurs observations qui peuvent ensuite être exploitées pour faire des synthèses sur ces différents aspects.

C'est ce que nous montre le dernier numéro de l'année 2012 de notre revue ornithologique « Le Cormoran ». On y trouve des articles sur un milieu : la **ville** et sur des espèces précises : le **moineau friquet**, le **beccroisé des sapins**, le **puffin des Baléares**, le **faucou pèlerin**. Ces synthèses sont toutes rédigées grâce à l'analyse des données recueillies suite à des observations et/ou des suivis à court ou long terme. Sont donc abordés dans ce tome :

Les oiseaux de deux villes :

Au jardin des plantes, à **Caen** (14), 40 années de suivis avec la méthode de quadrats ont été réalisées. B. Lang en présente les résultats.

- A **Avranches**, durant les printemps 2010, 2011, J. Collette s'est intéressé aux oiseaux de la vieille ville, les a recensés et

a observé leurs capacités à s'adapter dans un tel milieu.

Des oiseaux peu communs en Normandie :

- M. Beaufils a poursuivi son analyse déjà commencée sur le **moineau friquet** (cf. Le Cormoran n° 75 de juin 2012) en étudiant davantage les données concernant sa migration et son aire de répartition dans le Nord-Ouest de la France.

- S. Lecocq et M. Beaufils ont étudié les notes de la base de données du GONm pour mieux connaître le **beccroisé des sapins**, peu commun en Normandie, mais néanmoins repéré par un nombre croissant d'observateurs.

- En baie du Mont Saint Michel (50), à partir des nombreuses observations enregistrées, de leur analyse par L. Loison, on connaît mieux l'évolution de la fréquentation du **faucou pèlerin** dans cette partie de la Normandie. Pour la première fois en 50 ans, il a niché en 2012 à Tombelaine.

- Entre la Baie du Mont Saint Michel et l'estuaire de la Loire, le **puffin des Baléares**, menacé d'extinction, a été suivi particulièrement par P. Yésou et L. Thébault. Il en résulte que cette zone est primordiale pour cette espèce, puisqu'elle a accueilli, en 2011, 20% de la population mondiale.

Sophie Akermann



Programme des enquêtes

Le Conseil d'administration du GONm a établi un programme d'enquêtes ornithologiques pour la période 2014 – 2018.

Notre volonté est qu'un maximum d'adhérents puisse participer à ces enquêtes qui ne peuvent donner des résultats intéressants que si un grand nombre d'entre nous y participe.

Ce programme d'enquêtes ornithologiques est le cinquième établi par le GONm ; ces enquêtes permettent de mieux connaître les oiseaux de Normandie et sont, entre autres, un préalable nécessaire à toute action de protection.

Voici pour l'année à venir les enquêtes thématiques prévues (ne sont pas listées les enquêtes au long cours : Tendances, WI, GCOJ, oiseaux échoués, STOC-EPS, guet à la mer)

Printemps 2014

- Recensement national des ardéidés nicheurs arboricoles
- **Recensement national des cigognes nicheuses**
- Organisateur : Alain Chartier
- **Recensement national des espèces allochtones**
- **Organisateur : nous recherchons un responsable**

Été 2014

- **Recensement des puffins des Baléares**
- **Organisateur : nous recherchons un responsable**

Hiver 2014 - 2015

- **Dortoirs d'aigrettes, hérons, spatules, ...**
- **Recensement national des dortoirs de grand cormoran**
- Organisateur : Gérard Debout

Depuis plus de 15 ans, le GONm a mis les conditions suivantes à son acceptation de relayer une enquête en Normandie : l'enquête devra avoir été testée en vraie grandeur avant réalisation pour qu'elle soit réalisable par un réseau d'amateurs et être annoncée au moins un an avant son début.

Les personnes intéressées par telle ou telle enquête répondront aux appels lancés dans les prochains PC (dont celui-ci). Le calendrier 2014 sera donc le suivant :

- 15 décembre – 15 janvier : Tendances
- WI : 18 & 19 janvier
- 25 ou 26 janvier : GCOJ
- 15 février – 15 mars : Tendances
- 22 & 23 février : oiseaux échoués
- avril à juillet : enquêtes hérons, cigogne et espèces allochtones
- 1^{er} avril – 8 mai : 1^{ère} session STOC-EPS
- 9 mai – 15 juin : 2^{ème} session STOC-EPS
- 15 avril – 15 mai : Tendances
- 15 juin – 15 juillet : Tendances
- fin juin à octobre : enquête puffin des Baléares
- 15 août – 15 septembre : Tendances
- 5 octobre : guet à la mer concerté
- 15 octobre – 15 novembre : Tendances
- décembre : dortoirs de hérons et de cormorans

Gérard Debout

Observatoire des oiseaux communs

Analyse résultats Tendances 2013 (résultats de l'enquête 2012-2013)

Les adhérents participant à l'enquête Tendances en 2012-2013 sont très intéressés par cette enquête si j'en crois l'augmentation notable du nombre de parcours effectués cette année : 155 soit une augmentation de 16,5 % par rapport à l'année dernière.

Bravo aux 79 observateurs impliqués et je vous encourage à être plus nombreux encore, ce qui sera le cas en 2014 puisque, d'ores et déjà, j'ai enregistré 24 nouveaux parcours dont huit seront le fait de nouveaux participants. Continuons donc à nous impliquer encore plus pour connaître notre patrimoine d'oiseaux communs en Normandie.

J'ai analysé vos fiches, après saisie par Vottana Tep sur TRIM, et vous présente une brève présentation qui sera complétée dans quelques jours par une analyse complète diffusée sur le site du GONM et en continuité avec l'analyse parue l'année dernière <http://www.gonm.org/etudes-et-enquetes/enquete-tendances-analyse-2012-des-donnees> . J'en annoncerai la mise en ligne sur le forum dans la liste de discussion dédiée : <http://forum.gonm.org/viewtopic.php?f=5&t=83&sd=d>



Rouge-gorge (photo Denis Avondes)

Les 155 parcours réalisés six fois dans l'année 2012-2013 ont permis d'exploiter les données (contacts d'oiseaux) lors de 930 sessions. Pour analyser le nombre de données pour chaque espèce depuis 1996, nous avons comme l'an passé retenu comme espèces communes celles qui dépassent le seuil moyen de 65 contacts par session.

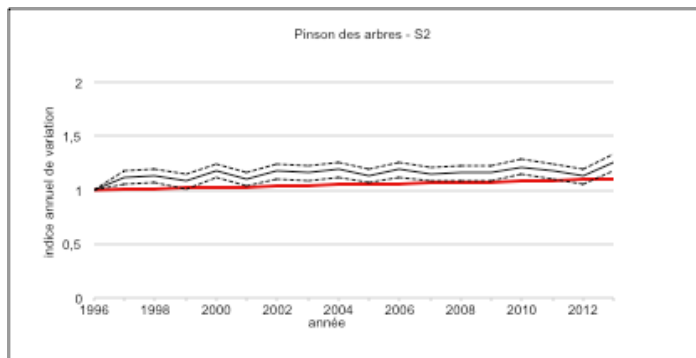
Sur les 52 espèces qui satisfont à ce critère pour l'année 2012-2013, 30 ont des variations statistiquement significatives soit à la hausse soit à la baisse, les 22 autres ne présentant pas de variation significative. Parmi ces 30 espèces, cinq nouvelles font leur entrée par rapport à 2011-2012. Ce sont : Le pic vert, qui présente une hausse significative des contacts en avril-mai ;

Quatre autres présentent des baisses significatives : le pipit des arbres, la bergeronnette grise, l'accenteur mouchet et la grive mauvis.

Quatre espèces voient leur tendance à la hausse, déjà notée l'an passé, nettement confirmée : le grimpeur des jardins, le pinson des arbres et le verdier ainsi que le choucas des tours mais dans une moindre mesure. Huit autres voient leur tendance à la baisse confirmée : le pouillot véloce, les mésanges nonnette et huppée le bouvreuil pivoine l'étourneau avec une tendance plus forte que l'an passé, le bruant jaune et la linotte mélodieuse avec une tendance toujours négative et le bruant zizi pour lequel cette tendance significative à la baisse est une nouveauté de cette année.

Aucune espèce qui avait une variation significative en 2012 ne sort de cette catégorie, les pessimistes concluront qu'il n'y a pas d'amélioration globale. Evidemment, tout ceci est un bilan grossier qui sera affiné dans l'étude complète. Je vous présente, néanmoins, quelques exemples illustrant ou non les impressions subjectives que nous

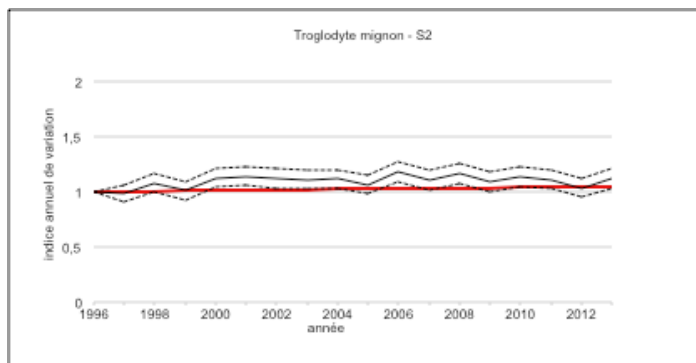
pouvions avoir suite au printemps humide et particulièrement long cette année et qui nous faisaient pressentir une mauvaise saison de reproduction ; en effet, la chute des indices n'est pas générale.



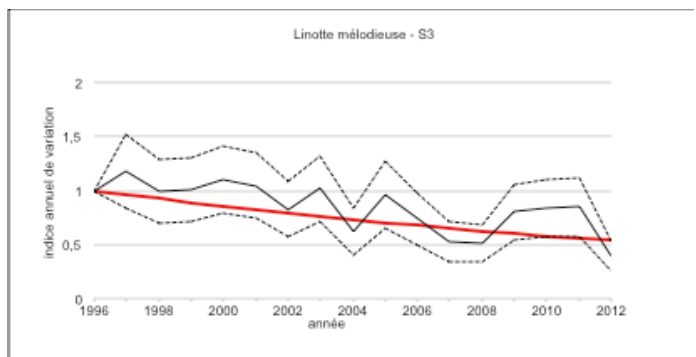
Le pinson des arbres qui présentait une tendance positive hautement significative en 2011-2012 voit cette tendance encore renforcée et avec même une augmentation de l'indice en période de reproduction. La météorologie mauvaise ne semble pas avoir affecté cette espèce au niveau de ses manifestations sonores ou visuelles (ce qui

ne veut pas dire que sa reproduction a été bonne).

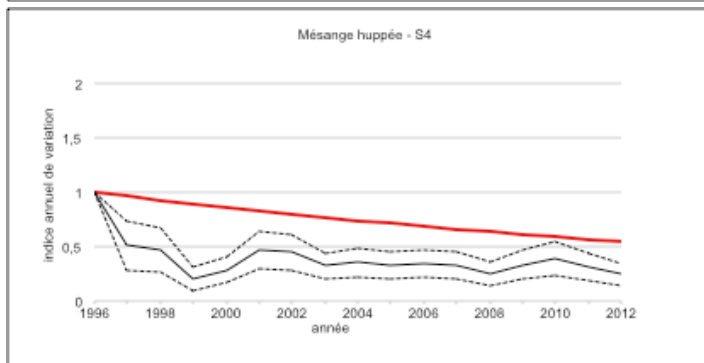
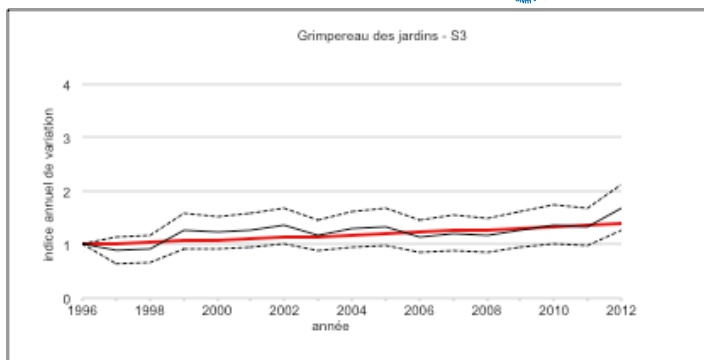
Sur ce graphe, la distance entre les deux lignes pointillées (correspondant à l'écart-type) est très réduite ce qui montre la fiabilité des comptages pour cet oiseau.



Il en est de même pour le merle noir ou le troglodyte qui ont une tendance remarquablement fiable mais aussi remarquablement stable. Là encore, la météorologie ne semble pas avoir perturbé ces oiseaux (cf supra).



Mais, la linotte mélodieuse, qui poursuit sa chute depuis de nombreuses années, atteint cette année un indice bas record avec une chute dramatique depuis l'année dernière, particulièrement en période postnuptiale (août-septembre). Cet oiseau-là a très probablement souffert du printemps pluvieux et a eu une mauvaise reproduction.



Il est intéressant de voir que, dans une étude sur la RNN de la forêt de Cerisy/50 réalisée par B. Mille et A. Chartier, le grimpereau des jardins montre, en période de reproduction, un indice deux fois plus fort en 2013 que pour la période 2007 à 2012. La mésange huppée, quant à elle, montre un indice sept fois plus faible. Ceci corrobore les résultats de l'enquête Tendances puisque, cette année, la tendance positive du grimpereau est largement confirmée comme l'est aussi la tendance négative de cette mésange.

Vous voyez donc les différentes tendances d'évolution des populations selon les

espèces et l'utilisation d'autres enquêtes ou études faites au GONm sont d'une aide précieuse. Elles permettent une analyse plus fine, qui s'impose.

Je vous présente aussi des résultats préliminaires pour le « Calvados » que vous trouverez complets dans le document diffusé en ligne. En effet, sachant que le bloc [corneille noire - pinson des arbres - merle noir - troglodyte mignon - pigeon ramier] représente les espèces les plus contactées de façon constante, j'ai artificiellement séparé ce département en zone ouest (WEC = Bessin et marges manchoises), zone centrale (CEC = Caen et plaine) et zone est (PAU = Pays d'Auge y compris de l'Orne). En attribuant l'indice 100 au pinson des arbres :

Espèces	WEC	CEC	PAU
corneille	110,3	106,5	89,5
merle	109,3	103,2	97,8
Pinson	100	100	100
Ramier	100	96,6	89,8
troglodyte	94,7	85,6	88,9

On remarque beaucoup d'analogies entre l'ouest et la zone centrale du département où l'on trouve la corneille et le merle plus contactés que le pinson. Le pinson, par contre, est le premier dans le Pays d'Auge, zone la plus riche en arbres. La corneille y est moins abondante : elle préfère les zones plus ouvertes. On peut aussi remarquer que le troglodyte est curieusement moins contacté dans le Pays

d'Auge qu'à l'ouest du Calvados.

Voilà une esquisse de la synthèse annuelle de vos données, j'espère qu'elle vous met l'eau à la bouche et que vous lirez avec intérêt l'analyse complète à venir très prochainement.

Encore merci à tous les participants et bienvenue à tous les nouveaux qui voudront bien se lancer.

Claire Debout

Grand comptage des oiseaux de jardin 2014

Alors, c'est parti pour la onzième année ! Le Grand Comptage des Oiseaux de Jardin en Normandie aura lieu le dernier weekend de Janvier, comme toujours. Ce sera donc le samedi 25 **ou** le dimanche 26. Pourquoi organisons-nous ce comptage ? Les oiseaux dans nos jardins sont des espèces communes et banales, présentes chez tout le monde ! Pourquoi passer son temps à les compter plutôt que de regarder une émission sur la Nature à la télévision, par exemple ? Il y a plusieurs raisons :

C'est une façon de vous pousser à REGARDER la nature autour de vous ! Observez-vous souvent les oiseaux chez vous pendant une heure ?

La satisfaction que vous ressentirez en regardant le bilan, sachant que vos mésanges bleues et votre rougegorge apprivoisé sont compris dans les chiffres. Votre contribution représente une action de Science Citoyenne !

Les résultats nous aident à comprendre le rapport entre les conditions météo en Normandie et les mouvements des oiseaux des pays du Nord de l'Europe.

Ils donnent des informations qui complètent celles que nous avons des autres comptages sur les populations de différentes espèces dans la même année.

Les données s'accumulent et peuvent être comparées avec les autres années. On peut ainsi voir si les changements dans le nombre d'une espèce observée deviennent constants ou restent fluctuants pour des raisons que nous ne comprenons peut-être pas encore. Réchauffement planétaire ? Echec de fructification des faines de hêtre ? Manque de chenilles ? Printemps précédent trop froid et trop humide ? Ce sera peut-être le cas cet hiver.

Si vous ne l'avez jamais fait, ce n'est pas compliqué, mais il faut quand même pou-

voir identifier les oiseaux communs qui vont se montrer à vous ce weekend. Pour vous aider, il y a une feuille incluse avec ce « Petit Cormoran ». Servez-vous des images des espèces les plus habituelles dans nos jardins normands, et **pendant une heure** notez le nombre maximal observé pour chaque espèce.

Exemple : vous observez d'abord un groupe de 5 étourneaux sansonnet. Plus tard, un groupe de 7 étourneaux ; ensuite, un groupe de 10 étourneaux. Enfin, un groupe de 4. Sur la fiche, vous n'indiquerez donc que « étourneau : 10 » (soit, le maximum dont on peut être certain). Cette rigueur vous est demandée pour ne pas compter 2 fois les mêmes individus.

Si vous voyez un oiseau que vous ne reconnaissez pas et que vous pouvez prendre en photo, nous pourrions vous aider à l'identifier ensuite.

A la fin de votre comptage, si possible **envoyez vos observations via le site web** ; envoyez la copie papier uniquement si vous n'avez pas accès à l'ordinateur. Allez sur le site Web du Groupe ornithologique normand <http://www.gonm.org/>. Vous verrez un oiseau clignotant à la gauche de l'écran. Cliquez, vous trouverez les instructions et le formulaire en ligne.

Pensez à mettre de la nourriture (graines, boules de graisse, etc.) et de l'eau si vous ne le faites pas déjà pour aider les oiseaux, mais faites-le auparavant pour que les oiseaux s'habituent à votre station de nourrissage. Vous aurez peut-être le plaisir de voir le tarin des aulnes, le pinson du Nord, la mésange noire ou le grosbec casse-noyaux ! Le bilan paraîtra sur le site du GONM au mois de mars, après traitement des réponses. Bon comptage !

Robin Rundle

Observatoire des oiseaux marins

Programme PANACHE



AAMP et PANACHE

3^{ème} réunion les 26, 27 et 28 novembre 2013 à Boulogne-sur-Mer

Que veut dire PANACHE ? Protected Area Network Across the Channel Ecosystem : il s'agit d'un programme Interreg qui concerne le réseau d'Aires Marines Protégées (AMP) de part et d'autre de la Mer de la Manche, avec une coopération entre la côte sud de l'Angleterre et la côte française, de la mer d'Iroise jusqu'au Pas-de-Calais. 221 AMP ont été définies tout autour de la mer de la Manche.

Ce programme d'études et d'échanges est piloté par l'antenne Manche - Mer du Nord de l'Agence des Aires marines protégées (AAMP). Les cinq objectifs du projet sont :

1. Étudier la cohérence écologique du réseau des aires marines protégées.
2. Mutualiser les acquis en matière de suivi de ces espaces, partager les expériences positives.
3. Consolider la cohérence et encourager la concertation pour une meilleure gestion des aires marines protégées.
4. Accroître la sensibilisation générale aux aires marines protégées : instaurer un sentiment d'appartenance et des attentes communes en développant des programmes de sciences participatives.

5. Instaurer une base de données SIG publique.

Ces aires marines nécessitent une connaissance optimale des milieux et des risques (évaluation de la probabilité pour qu'un habitat soit dégradé par une activité humaine, pêche ou autre y compris touristique). Ceci nécessite aussi d'évaluer l'importance des activités humaines afin de prévenir d'éventuelles dégradations du milieu.

De nombreux partenaires sont impliqués dans ce vaste projet tant en France qu'au Royaume-Uni car nous sommes confrontés à des défis analogues pour protéger la biodiversité marine de l'espace marin. Le GONm est un de ceux-là. C'est dans ce cadre qu'un voyage d'études avait été conduit début juillet pour observer les mesures de protection mises en place par la RSPB pour protéger les colonies de sterne naine. C'est dans ce cadre que nous recevrons en juin 2014 les anglais qui viendront découvrir ce que le GONm fait pour protéger les gravelots à collier interrompu.

Différents ateliers ont présenté des moyens techniques plus ou moins sophistiqués pour cette évaluation des risques, en particulier ceux dus à l'activité de pêche.

En 2013 et 2014, trois actions menées par le GONm dans ce cadre ont été présentées au séminaire de Boulogne par G. Debout :

- Deux concernent la connaissance :
 1. Enquête grèbes et plongeurs hivernant en mer (opération pilote initiée et coordonnée par le GONm) ;
 2. Évaluation de la productivité des colonies normandes de mouette tridactyle, espèce considérée comme indicatrice ;
- Une concerne la protection : évaluation des systèmes de protection des nids de gravelot à collier interrompu

Gérard Debout

EcoQO

L'Agence des Aires Marines Protégées (AAMP) vient de nous confier la mise en œuvre d'une enquête concernant les oiseaux échoués. Cette étude nous a été confiée en partie grâce au travail des pionniers bénévoles de l'enquête EcoQO initiée en 2007 par le GONm en Normandie, une première nationale. Le GONm est d'ailleurs le pilote de cette enquête à l'échelle de la façade Manche-Mer du Nord. Elle se déroule du 15 décembre au 15 mars, durera 4 ans et vient naturellement compléter l'enquête « Oiseaux échoués » du dernier week-end de février. Rappelons que cette dernière a vu le jour en hiver 1972 et qu'elle est suivie chaque année par plusieurs centaines de bénévoles. L'objectif du projet EcoQO est d'utiliser les cadavres de fulmars et guillemots comme indicateurs biologiques pour révéler la qualité des milieux marins. Ainsi, l'observation et la dissection de ces oiseaux permettent d'évaluer l'impact de la pollution en macro-déchets (particules plastiques) et en hydrocarbures. Ces indicateurs seront utilisés dans le cadre de la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (Directive 2008/56/CE), afin de réduire la production de macro-déchets et apports continents de contaminants d'origine industrielle. Cette enquête est donc à la fois un état des lieux de la qualité des milieux marins mais aussi et surtout un engagement envers la protection des oiseaux. Il est donc important d'y participer.

Pour mémoire, vous pouvez consulter certains articles déjà parus dans le Petit Cormoran (n°159 janvier/février 2007 – n°161 juin 2007 – n°189 mars/avril 2012). J'assurerai la coordination de l'enquête et vous pouvez donc me contacter pour toutes questions. Il est d'ailleurs important de m'informer préalablement de vos projets de parcours, disponibilités.

Cette enquête peut s'envisager sous plusieurs angles :

PROTOCOLE A

- ENQUÊTE ÉCHOUÉS

Date : dernier week-end de février

- * Recensement des oiseaux échoués
- * Ramassage des fulmars et des guillemots pour dissections ultérieures

Si vous n'envisagez de faire qu'une seule sortie sur la période d'étude, privilégiez ce protocole A

PROTOCOLE B

- ENQUÊTE EcoQO SIMPLIFIÉE

Même protocole que A mais vous êtes libre du lieu, de la fréquence et de la date (mais entre le 15 décembre et le 15 mars)

IMPORTANT : me contacter au préalable pour prévoir le ou les secteurs.

PROTOCOLE C

- ENQUÊTE EcoQO COMPLÈTE

Dans l'état actuel des choses, 6 secteurs seront prospectés. Néanmoins, si vous disposez du temps et de la volonté pour en couvrir un nouveau, contactez-moi.

- * Prospection du secteur une fois tous les 15 jours

* Marquage des oiseaux échoués à l'aide d'un fil de couleur. La couleur sera différente à chaque passage. Ce marquage nous aidera à quantifier les apports, dégradations des cadavres et le temps de séjour par cohorte.

- * Ramassage des guillemots et fulmars (comme protocole A et B)

Enfin, si vous désirez uniquement vous joindre à une équipe déjà formée, c'est avec plaisir que l'on vous accueillera. Contactez-moi et je vous donnerai les coordonnées des personnes concernées.

Yannick Jacob

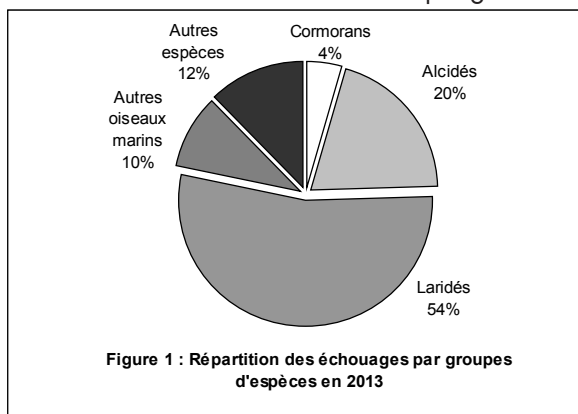
Bilan du 41^{ème} recensement des oiseaux échoués sur le littoral normand en 2013.

Et ... appel à participation pour le recensement des oiseaux échoués les 23 et 24 février 2014

C'est en 1972, année de création du Groupe ornithologique normand, que fut mené pour la première fois le recensement des oiseaux échoués sur le littoral normand. Cette année-là, seule la Basse-Normandie avait été concernée et une poignée de bonnes volontés avait prospecté 255 kilomètres de côte. Sur un total de 141 cadavres d'oiseaux marins répertoriés, 83 présentaient des traces d'hydrocarbures et 78 % des alcidés étaient mazoutés. Aujourd'hui, la pollution chronique par les hydrocarbures est moins visible, tout du moins sous l'aspect que nous lui connaissons jusqu'à la fin des années 80. Quoi qu'il en soit, après une pause en 1973, en 1974 l'ensemble des côtes normandes était pris en compte (Le Cormoran n° 63) et depuis, tous les ans, des bénévoles de l'association trouvent la motivation pour se mobiliser autour de cette thématique peu réjouissante.

Le dernier week-end de février 2013, nous

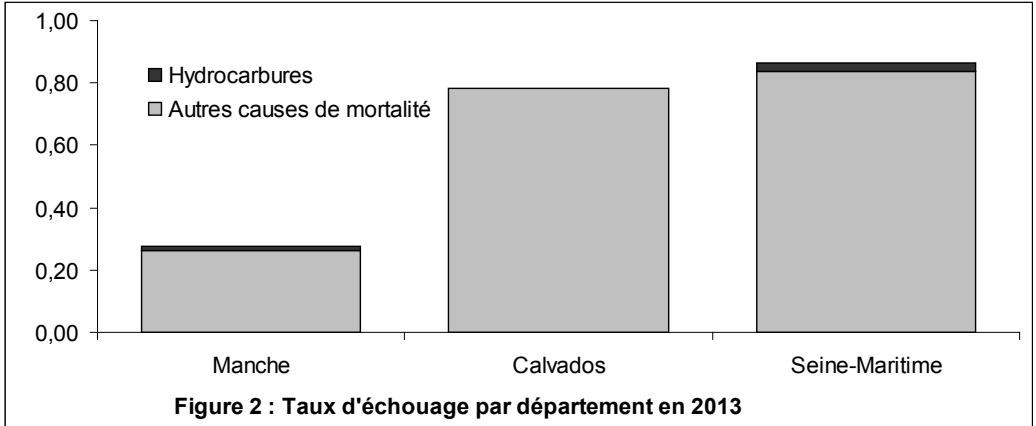
étions à nouveau une bonne centaine de courageux à prospecter 250 km de sable, de galets et de rochers à la recherche d'éventuels cadavres et traces de pollution. Des boulettes de mazout ont été signalées sur la côte Ouest du Cotentin entre Barneville-Carteret et Surtainville et à de rares exceptions, la laisse de haute mer était relativement réduite sur l'ensemble du littoral normand. Au total, 114 cadavres d'oiseaux ont été découverts et parmi eux, trois étaient visible-ment mazoutés. Le taux d'échouage 2013 - nombre d'oiseaux morts par kilomètre de côte prospecté - est de 0,45 toutes espèces confondues, soit un taux deux fois plus faible qu'en 2012 mais équivalent à celui de 2011. Cependant, comme il est coutume de le répéter depuis quelques années déjà, une tendance à la diminution des échouages est largement avérée. Cette année, à l'image de 2012, les oiseaux marins pélagiques - plongeurs, alcidés, fous, procellariidés et la mouette tridactyle - représentent un peu moins de 30 % des échoués, tandis qu'ils comptaient pour 70 % des échouages pour la période de 1972 à 2007. La proportion d'oiseaux marins (hors cadavres incomplets) mazoutés de 2,6 % est parmi la plus faible de ces dernières années. Enfin, 58 % des cadavres étaient incomplets (61 % en 2012), attestant pour la plupart de leur ancienneté ou du fait qu'ils aient été consommés par des nécrophages.



Les laridés, goéland argenté et mouette rieuse en tête, comptent pour plus de la moitié des échouages. Le littoral normand représente pour ces deux espèces une zone d'hivernage non négligeable. Le goéland argenté étant plus présent sur le Pays de Caux et le Calvados, tandis que la mouette rieuse trouve ces principaux quartiers d'hiver sur

la côte ouest du Cotentin. Et, comme en 2012, les échouages de ces deux espèces se répartissent de façon assez homogène sur l'ensemble du littoral.

Le Calvados et la Seine-Maritime présentent des taux d'échouage nettement supérieurs à celui du département de la Manche (figure 2).



Cette année encore, vous vous êtes mobilisés en nombre et la couverture des trois départements a été satisfaisante, surtout pour une enquête pas toujours agréable selon les découvertes réalisées et les conditions météorologiques. Si la situation des oiseaux marins hivernants semble s'améliorer à la seule lecture de ces résultats, il y a nécessité de poursuivre cet effort de prospection, sinon comment le savoir !

Un grand merci à tous les participants pour la qualité des informations transmises, en vous rappelant à tous, que cet hiver encore, les oiseaux comptent sur nous.

Cette année, je passe le relais à Yannick Jacob qui devient votre contact privilégié pour toutes questions relatives à cette enquête et à l'enquête EcoQO qu'il vous a présenté dans ce même Petit Cormoran. Grâce au soutien de l'Agence des Aires Marines Protégées, ces deux enquêtes sont maintenant liées par la nécessité, dans l'idéal, de récolter tout cadavre de guillemot de Troil et de fulmar boréal ou au minimum de les rapprocher des

accès à la mer pour nous en faciliter la récupération. Cette mutualisation des enquêtes s'accompagne d'une refonte de la fiche de terrain, aussi un petit memento sera joint à cette fiche avec les explications nécessaires. Si vous souhaitez participer, réservez une demi-journée (ou plus) de votre week-end des 22 et 23 février, contactez dès à présent vos amis pour cette découverte hivernale du littoral et le coordinateur du département pour lui indiquer quel secteur vous souhaitez prospecter.

Manche : Jocelyn Desmares : 02 33 21 06 95 / lakouze@sfr.fr

Calvados : Robin Rundle : 02 31 97 06 46 / robinrundle@free.fr

Seine-Maritime : Gilles Le Guillou : 02 35 51 27 35 / gillesleguillou@sfr.fr

Coordination Normandie : Yannick Jacob : 06 36 15 04 70 / yannick.jacob@gomn.org

Gilles Le Guillou

Enquêtes 2014

Recensement des colonies de hérons arboricoles en 2014 -2015

En 2014 et 2015, le dixième recensement national des hérons arboricoles va avoir lieu. J'en assurerai la coordination régionale.

Il s'agit de rechercher toutes les colonies (ou les nids isolés) de toutes les espèces nicheuses au niveau national : héron cendré, héron pourpré, héron bihoreau, aigrette garzette, grande aigrette, héron garde-bœufs et héron crabier, et dans chacune d'elles d'en compter les nids.

En Normandie, quatre espèces ont déjà niché de façon certaine (hérons cendré et garde-bœufs, aigrette garzette et grande aigrette), tandis que des informations plus ou moins contradictoires circulent au sujet du héron bihoreau.

La méthode

Compter les nids occupés dans les colonies connues et encore utilisées.

Chaque observateur devra aussi garder à l'esprit :

qu'il faut visiter les sites ayant accueilli par le passé des hérons nicheurs (voir liste par département).

Rechercher les nouvelles colonies grâce aux déplacements des adultes en période de nidification

Le comptage des nids occupés doit se faire en évitant de trop déranger les nicheurs (entre mai et juillet pour le héron cendré en colonies mono-spécifiques, mais plutôt en juin ou début juillet dans les colonies pluri-spécifiques). Les résultats obtenus seront à consigner sur autant de fiches que de colonies (dupliquer l'exemplaire joint à ce PC si vous en recensez plusieurs).

Recherche des colonies dans des secteurs où la nidification d'une espèce de hérons n'a jamais été constatée

Toute concentration de héron cendré en mars - avril à proximité d'un bois doit attirer l'attention, surtout dans les vallées au réseau hydrographique dense et/ou avec de nombreux plans d'eau. Les adultes en vol sur de longues distances de mars à juillet vont certainement vers leurs nids. Dans ce cas, bien noter les déplacements, voir s'ils sont dans l'axe d'un bois potentiellement favorable à la nidification (toutefois, il faut bien garder à l'esprit que les hérons effectuent des déplacements très importants parfois de plus de 15 km pour chercher leur pitance et nourrir leurs poussins). Par triangulation, il est possible de trouver une colonie assez facilement.

L'aigrette garzette se concentre essentiellement sur les zones côtières, mais est très plastique quant aux emplacements des nids (au sol sous la végétation, à même les rochers, constructions ou dans les arbres). La tranquillité est la condition *sine qua non* à son installation. Le héron garde-bœufs et la grande aigrette, encore localisés progressent. Quant au héron bihoreau, si certaines observations sont troublantes, jamais aucun adulte n'a été vu sur un nid avec des poussins et les jeunes volants observés fin juillet, début août ne prouvent pas une nidification locale.

Les colonies connues ou les régions ayant abrité autrefois des colonies ou des couples isolés.

Les recherches doivent d'abord s'orienter sur ces communes ayant déjà abrité des colonies nicheuses, même si certaines d'entre elles sont actuellement désertées. De façon à organiser rationnellement les recherches, les observateurs ayant une bonne connaissance de ces secteurs doivent me dire quelle(s) colonie(s) ils comptent recenser par courriel à chartiera@wanadoo.fr ou par courrier au 14 chemin de la France 14000 Esquay-sur-Seulles.

Manche	St Martin-de-Landelles
	Tombelaine
	Chausey
	Auvers
	Annoville
	Barneville-Carteret
	Île Pelée à Cherbourg
	Tatihou
	Îles St-Marcouf
	Varenguebec
	Saint-Côme-du-Mont
	Marchésieux
	Saint-André-de-Bohon
	Tourbière de Baupte
Calvados	Monfréville
	Reviers
	Bréville-les-Monts

Eure	Breuilpont (Lorey) & Bueil
	Pressagny-l'Orgueilleux & Saint-Pierre-d'Autils
	Courcelles-sur-Seine
	Léry-Poses & Tournedos-sur-Seine
	Croisy-sur-Eure
	Breteuil
	Beaumont-le-Roger & Grosley-sur-Risle
Orne	Camembert
	Briouze
	Le Mage
	Médavy
	Prépotain
Seine-Maritime	St-Christophe-le-Jajolet
	St-Martin-des-Landes
	Heurteville
	Muchedent
	Région de Fécamp
Région de Canehan	
Estuaire de la Seine	

En fin de saison, chaque observateur me renverra les fiches fournies dument remplies. Merci à tous ceux qui participeront à cette enquête importante.

Alain Chartier

Protection

La chasse en temps de froid

Gérard Debout, président du GONm, a signé au nom de l'association le renouvellement du « Protocole régional de surveillance des oiseaux en période de gel prolongé » qui concerne la Basse-Normandie. Ce protocole a été cosigné avec les trois préfets des départements de Basse-Normandie, la Délégation nord-ouest de l'ONCFS et les trois fédérations des chasseurs de Basse-Normandie. Ce protocole prévoit une veille météorologique qui, en fonction des prévisions (à 9 jours, si les températures maximales prévues vont rester inférieures à +2 °C pendant au moins 4 jours consécutifs), peut aboutir au déclenchement d'une surveillance renforcée qui se concrétise par des suivis conjoints concernant la bécasse et les canards.

Compte tenu des observations menées, la DREAL pourra alors proposer une suspension de la chasse qui se poursuivrait 6 jours après la fin de la période de gel.

Ce protocole qui a été mis en place il y a deux ans est donc renouvelé : il faut souligner le progrès que constitue un tel protocole et qui place le GONm au cœur du dispositif, montrant par là l'importance de notre association dans le domaine de la connaissance et dans celui de la protection.

La chasse du courlis cendré : moratoire prolongé

Après de nombreuses tergiversations, le moratoire sur la chasse au courlis est prolongé. Rappelons ici que pour la Normandie, les données du GONm (les seules existantes dans la province) ont été utilisées et sont donc très utiles. Nous avons adressé divers courriers aux administrations concernées, publié quelques communiqués de presse et nous les avons adressées à FNE, dont le GONm est adhérent : ils ont ainsi contribué à l'argumentation nationale de FNE qui a heureusement abouti.

Nos données montrent que les effectifs de courlis cendré qui passent l'hiver en Normandie ont plus que doublé avant et après le moratoire : 15 000 en janvier en Normandie (moyenne de janvier 2006, 2007 et 2008), plus de 36 000 en janvier depuis le moratoire décidé en juillet 2008 (moyenne de janvier 2009, 2010 et 2011). Depuis 1973, année où les recensements réalisés par le GONm ont commencé sur l'ensemble de la région, jamais un tel effectif n'avait été atteint.

Mais l'amélioration de la santé de cette espèce ne s'arrête pas là, car l'arrêt de sa chasse qui pouvait se prolonger jusqu'en février il y a encore peu, a permis aux nicheurs (qui reviennent sur leurs sites de nidification en février), de progresser. Le GONm a ainsi montré que les nicheurs des marais de Carentan dont l'effectif était stable avec 50 couples depuis les années 1990, a augmenté dès 2009 pour atteindre désormais plus de 70 couples.

Plaidoyer pour le bocage du Perche (et d'ailleurs...)

Ceux d'entre nous qui connaissent la revue « Pays du Perche » lisent avec intérêt la rubrique « Perche sauvage » rédigée par notre collègue Sylvain Laigniez. Je conserve précieusement l'article qu'il a consacré à nos amis Moreau du Mage dont il rapporte cette citation pleine de vérité : « C'est le terrain qui fait l'homme ! », particulièrement vraie pour le naturaliste. Au printemps dernier, un numéro hors série de 80 pages intitulé « Nature du Perche » a été édité sous la direction de Sylvain. La couverture illustrée d'une belle photo de chemin creux donne le ton du contenu : un hymne au paysage percheron agrémenté de photos remarquables !

De la vue aérienne à l'abeille butineuse, toutes les échelles sont utilisées pour approcher le Perche et son bocage menacé. C'est le plus souvent à travers les activités humaines que sont traités les sujets : agriculture bien sûr, mais aussi énergie verte, loisirs, cadre de vie, découverte nature, etc. Mais l'originalité des trognes (les arbres taillés en têtards) ne suffira pas à répondre aux préoccupations actuelles des agriculteurs dépositaires du maillage de haies : leur donner la parole est un gage d'honnêteté qui fait souvent défaut aux revues sur

papier glacé quand il est question de cadre de vie (néo)rurale... « Les haies, c'est plus de travail et moins de primes. » dit l'un d'eux ; et plus loin, il explique pourquoi il a été amené à modifier le parcellaire de sa ferme sous le regard critique de ses voisins plus enclins à critiquer les suppressions de haies que d'admirer les replantations : « les gens ont un peu tendance à juger facilement sans prendre en compte ce que vous faites par ailleurs. » Je ne suis pas en train de justifier tout acte d'arrachage de haie en Normandie, mais seulement de noter que cet exemple rappelle que le bocage est une structure paysagère relativement récente qui doit pouvoir évoluer, mais pas seulement sous forme de destruction : la réflexion sur une autre répartition du maillage est devenue nécessaire, quitte à réinventer d'autres types de haies. L'expression est prudente mais ne suffit pas à cacher une mutation plus grave pour nos paysages : le remplacement de l'élevage par la culture. Question de revenus pour l'agriculteur ; rien à dire ? Si, que le consommateur citoyen peut passer au chauffage bois, acheter sa viande en direct, toutes pistes évoquées dans cette excellente publication.

Jean Collette

À lire : *Nature du Perche*, numéro hors-série avril 2013 7€50 (paysduperche@wanadoo.fr)



Le bocage du Perche
(photo Sylvain Laigniez)

La biodiversité : un atout pour le développement économique et social des territoires ?

Tel est le titre d'une journée de rencontres organisée au lycée agricole de Coutances le 29 novembre. J'y ai participé au nom du GONm l'après midi, dans un des ateliers qui avait pour titre « la biodiversité support de productions alimentaires caractéristiques d'un terroir. »

Déjà, quid de la biodiversité ? Il a longtemps été question des qualités des vaches de race Holstein et des avantages mal rétribués des races croisées... Il y a bien sûr une biodiversité qui concerne les races domestiques et toute la problématique des races anciennes, les qualités perdues des variétés rustiques de graines cultivées, etc. Mais il fut souvent difficile de faire revenir dans la discussion « l'autre biodiversité », celles des espèces sauvages qui nous concernent, nous naturalistes. J'ai à plusieurs reprises cherché

- à citer l'exemple du poiré AOC Domfront dont le verger de poiriers haute tige est un vrai trésor en tant qu'habitat d'oiseaux remarquables, celui du jus de pomme allemand qui appuie sa communication sur la pie-grièche écorcheur ;
- à témoigner de l'intérêt de nos animations en milieu agricole : plusieurs fermes, refuges ou non, servent chaque année de terrain d'animation à la demande de l'agriculteur (c'est le cas de la ferme d'Artemare à Saint-Vaast-Dieppedalle/76 qui appartient au réseau Défis-Caux, de la ferme de Guilleville/50 du réseau Terre de Liens, etc) ; nous participons aux fêtes Bio, aux journées des CIVAM (par exemple fête 2012 s'appuyant entre autres sur l'exploitation légumière bio de nos collègues David en refuge à Saint-Michel-de-Montjoie/50)...

Sans revenir sur d'autres sujets abordés en réunion de synthèse (dont certains essentiels : par exemple, quel poids futur donné à la valorisation du bois déchiqueté pour le chauffage dans l'avenir de la haie bocagère ?), je retire surtout des échanges une leçon qui me paraît simple : la chaîne constituée par les producteurs et les consommateurs est surtout basée sur une relation alimentaire de confiance (manger sain, de saison, varié, local, etc). Pour y introduire le bien immatériel que constitue la biodiversité sauvage associée aux espaces de production, il faut des médiateurs, il faut de l'éducation, de la communication. Et il faut qu'un intérêt économique accompagne les efforts à fournir. Mon avis est que chaque fois qu'un naturaliste, quelque soit son statut, montre à un producteur qu'il est dépositaire d'une partie du trésor de vie sauvage qui appartient à tous, celui-ci doit pouvoir en tirer gloire auprès de ses clients.

Jean Collette

La page des refuges

Le refuge du Roncheray

Le refuge de Monsieur Roland Pomarède se situe aux Moitiers-en-bauptois, au cœur du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Sur une propriété de 11 ha, deux sont dédiés au refuge, le restant est loué à un agriculteur qui cultive du blé, du maïs ou du colza selon les rotations.

Le refuge date de mai 1996, il est constitué de 2 grandes prairies destinées à la fauche. L'accès se fait pas un chemin empierré bordé d'épicéas où nichent chaque année 1 à 2 couples de roitelets huppés, la fauvette grisette y est présente chaque année. La maison en pierre et les bâtiments adjacents sont les témoins d'une activité agricole passée. La chouette effraie occupe régulièrement la longère.

Le site est traversé par un ruisseau rejoignant la basse vallée de la Douve, une saulaie humide s'est créée au fil des années, celle-ci est très prisée des mésanges, du pouillot véloce et de la fauvette des jardins. Aux abords de l'ancienne stabulation, une zone en friche où prospèrent les ronciers et les orties a facilité l'installation de la rousserolle verderolle. La limite Sud de la propriété est maté-

rialisée par un chemin creux (appelé aussi « chasse » dans le Cotentin) bordé d'une haie constituée de vieux arbres (chênes et hêtres), on y trouve le pinson des arbres, la sittelle torchepot, le grimpeur des arbres, le pigeon ramier. L'épervier d'Europe y niche régulièrement ainsi que la chouette hulotte. Le jardin, ceinturé d'une haie de hauts jets et planté d'arbres fruitiers accueille la linotte mélodieuse, le véloce, le chardonneret et la mésange bleue.

La partie nord du refuge est constituée d'une haie dégradée, quelques ormes morts aux formes de totems servent de perchoir à la tourterelle des bois.

Roland met un point d'honneur à protéger son refuge, l'entretien y est fait de façon douce et les pesticides et autres déherbants y sont totalement bannis, en témoignent les fleurs prairiales qui accueillent au printemps le tircis, la belle-dame, l'argus bleu, les piérides, le citron, le souci et le myrtil. Cette année le tabac d'Espagne y a été observé en juillet.

Ce « sanctuaire » de nature est plus que nécessaire dans la commune, où les herbages disparaissent au profit de la culture du maïs ; pour preuve, le bouvreuil pivoine qui a tendance à se raréfier sur les Moitiers-en-Bauptois y est sédentaire.

Jocelyn Desmares



(photo Jocelyn Desmares)

La page des réserves

2013 : année des réserves du GONm

L'année des réserves a été l'occasion pour plus d'adhérents du GONm de découvrir leurs réserves. Le fil de discussion ouvert il y a un an sur le forum du GONm (<http://forum.gonm.org/viewtopic.php?f=12&t=644>) a reçu plus de 13 500 visites : bien plus de personnes ont cherché une information sur le réseau de réserves du GONm que les autres années grâce à cette action.

Le concours photo lancé à l'occasion de cette année des réserves du GONm en 2013 <http://forum.gonm.org/viewtopic.php?f=5&t=646> n'a pas reçu l'écho que nous escomptions : tant pis pour ceux qui n'ont pas joué, ils n'ont pas gagné ! Thierry Grandguillot, Franck Letellier et Pascal Bernardin ont chacun gagné le prix promis : une visite particulière de la réserve de Chausey à bord du doris du GONm (aller-retour Granville-Chausey offert par le GONm). Pour ceux qui aiment la nature et les oiseaux, quoi de mieux que Chausey ! pour les remercier de leur participation, ils recevront à l'AG de mars 2014 un cadeau supplémentaire : l'atlas des oiseaux nicheurs de Normandie.

Chantier sur les réserves

Dimanche 09/02/14 à 10h à la réserve de Pénème à Montmartin-en-Graignes/50
Rdv au parking de la mairie de Graignes
Chantier réservé aux adhérents pour la pose d'effigies de hérons

Chartier Alain, 02 31 92 53 85
chartiera@wanadoo.fr

« Réunion réserves »

Le 23 novembre dernier s'est tenu dans les locaux du GONm, à Caen, la désormais traditionnelle « Réunion réserves » qui, chaque année, regroupe pour une demi-journée les personnes impliquées dans le fonctionnement des réserves du GONm.

Tous les salariés concernés étaient présents ainsi que des conservateurs bénévoles. Chacun a pu présenter les résultats de l'année 2012-2013 (car une « année réserve » s'étend de septembre d'une année à août de l'année suivante). Résultats qui sont regroupés dans le rapport interne annuel appelé ERG (Etat des réserves du GONm) dont une version simplifiée et illustrée est une revue électronique : Réseau des Réserves du GONm : RRN consultable sur le site du GONm.

Résultats ornithologiques mais aussi problèmes de gardiennage, actions de gestion, problèmes de financement etc ... tout ce qui fait que, pour que des oiseaux soient protégés, il ne suffit pas de se « ballader », mais il faut aussi effectuer des démarches administratives, faire des dossiers, contacter des interlocuteurs nombreux et divers, faire des chantiers, poser des panneaux, conduire des animations, établir des devis, etc.

La protection de la nature n'est pas un long fleuve tranquille. C'est l'occasion, pour moi, de remercier chaleureusement tous ceux qui se dévouent concrètement pour la protection des sites et des oiseaux.

Je rappelle que notre réseau de réserves, le plus ancien de Normandie, compte 33 réserves parmi lesquelles des sites aussi riches et prestigieux que Chausey, Saint-Marcouf, la Grande Noé, les réserves des Marais de Carentan, etc ... que ce réseau grandit sans cesse malgré l'abandon de certains sites que nous avons, par exemple, transférés à d'autres structures comme le CREN de

Basse-Normandie (ex Conservatoire fédératif des Espaces naturels) à qui nous avons transmis nos réserves des côteaux du Bessin et d'Aubry-le-Panthou dont l'intérêt ornithologique était mineur alors qu'il était bien plus important pour d'autres domaines de la biodiversité, comme on dit maintenant. Une nouvelle réserve vient d'être créée et va rejoindre le réseau du GONm : il s'agit d'un bois humide en bordure de la vallée de la Risle, sur la commune de Rugles dans l'Eure. Créée par convention avec le propriétaire du site (l'Association rugloise des Amis de la Risle).

Désignée au titre de Natura 2000, la réserve est une mosaïque de mégaphorbiaie et de boisement humide à saules. Elle abrite le rossignol, mais aussi sans doute bien d'autres espèces que nous découvrirons à l'avenir grâce à nos suivis et à la gestion que nous mettons en place.



Vue de la nouvelle réserve du GONm à Rugles/27 (photo Gérard Debout)

Départ de Thierry Démarest

Thierry Démarest, qui était notre salarié le plus ancien, conservateur de la RNN de la mare de Vauville nous quitte pour de nouveaux horizons. Thierry a été salarié du GONm pendant près de 20 ans et a accompli, à son poste, un travail particulièrement efficace et de qualité. Grâce à lui, la Réserve naturelle est considérablement mieux connue, et les travaux de gestion qu'il a conduits ont grandement amélioré la qualité des milieux. C'est avec regret que nous le voyons partir. Nous lui souhaitons autant de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Recherche de conservateur

Le GONm recherche un conservateur bénévole pour des réserves de Haute-Normandie. Toutes nos réserves ont, à leur tête, un conservateur bénévole chargé des suivis ornithologiques et administratifs, tâche au long cours, exaltante et particulièrement enrichissante sur le plan personnel. Le poste de conservateur de Berville-sur-Seine est vacant. La nouvelle réserve de Rugles, créée en novembre, il y a quelques jours, a elle aussi besoin d'un conservateur.

Je suis à votre disposition pour vous donner des précisions sur la tâche à accomplir : **le GONm a besoin de vous !**

Gérard Debout gerard.debout@orange.fr

Le réseau des réserves du GONm est financé par :



Note de lecture

Le livre "Naturalia : panorama des collections d'histoire naturelle en Basse-Normandie" vient de sortir, à l'occasion d'un après-midi de rencontres fort intéressantes qui a eu lieu le 9 décembre à l'université de Caen.

Cet ouvrage représente l'aboutissement de la première étape de travail du projet Naturalia. Vous pourrez y découvrir les collections de botanique, zoologie, géologie, anatomie humaine et d'objets de la science présents dans de nombreuses institutions réparties sur les trois départements bas-normands.

À travers cet ouvrage, le groupe de travail Naturalia a souhaité faire connaître la richesse et la beauté de ces biens patrimoniaux. Répartition des biens, évaluation des quantités comme de l'état de conservation, variété des formes, des histoires et des usages associés y sont présentés. Ceci dans la perspective de proposer des solutions concrètes pour en améliorer la connaissance, les modes de conservation et pour en dynamiser la valorisation.

Le projet Naturalia, initié par Normandie Patrimoine, en collaboration avec le Réseau des Musées de Basse-Normandie (CRÉCET) réunit un riche réseau de professionnels du patrimoine, de la recherche, de l'éducation, des associations et sociétés savantes, des collectivités et des administrations bas-normandes.

Après cette étape primordiale dont le but est de connaître et de faire connaître ces collections, le groupe de travail pluridisciplinaire s'engage dans une phase de travail pour

créer tous ensemble un futur à nos collections bas-normandes d'histoire naturelle, au cœur de préoccupations, d'usages et d'enjeux croisés.

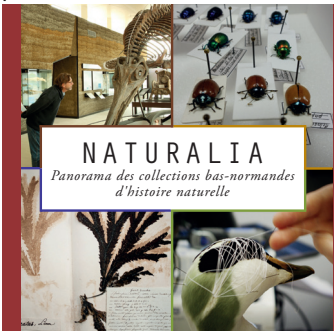


Vous découvrirez dans ce livre richement illustré tous les intérêts qui se croisent autour de ce patrimoine et quelles perspectives sont proposées.

Une exposition est visible jusqu'au 31 janvier 2014 à l'Université de Caen Basse-Normandie, au 1^o étage de la MRSH (Maison de la Recherche en Sciences Humaines). Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 17h

Un site internet pour suivre les avancées du projet :

<http://www.naturalia-normandie.org>



NATURALIA

PANORAMA DES COLLECTIONS
BAS-NORMANDES D'HISTOIRE NATURELLE



EXPOSITION

sur les collections
d'histoire naturelle
en Basse-Normandie



Du 9 décembre 2013
Au 31 janvier 2014

Maison de la Recherche en Sciences Humaines
Université de Caen Basse-Normandie

- ouverture du lundi au vendredi de 9h à 17h
- au premier étage de la MRSH



Plus d'information sur :
www.naturalia-normandie.org

Exposition organisée par le Réseau des Musées de Basse-Normandie
et le Pôle Conservation-Restauration
du Centre Régional de Culture Ethnologique et Technique

